

Cours N°3 (questions)

Le régime de vichy dans la collaboration

Document 1 p 80

1- Présente le document (Nature, contexte et auteur)

Le document présenté est un texte extrait d'un discours radiodiffusé du maréchal Pétain le 30 octobre 1940. Le maréchal Pétain est le chef du Régime de Vichy qui dirige la Zone libre, la partie de la France qui n'est pas occupée par l'Allemagne qui a vaincu la France en juin 1940

Contexte : il faut expliquer ce qui se passait, ce qui peut permettre de faire mieux comprendre le document (ici que la France est occupée après la défaite de 1940). Dans les faits les Allemands n'ont rien donné à la France.

NB : Paris étant occupé, le gouvernement du maréchal Pétain s'installe à Vichy une ville thermale disposant de nombreux hôtels pour loger le gouvernement. (<https://www.chosesasavoir.com/gouvernement-de-vichy-fut-installe-a-vichy/>)

2- Comment le gouvernement de Vichy justifie-t-il la Collaboration ?

Le gouvernement de Vichy justifie la Collaboration en espérant « alléger le poids des souffrances de notre pays ». Pétain espère devenir l'allié de l'Allemagne et donc payer moins de réparation de guerre et faire libérer les prisonniers français.

NB : A la suite de la défaite l'Allemagne avait imposé de lourdes réparations de guerre (une amende demandée au perdant) et gardait quasiment 2 millions de soldats français prisonniers.

3- Qu'est-ce que l'entrevue de Montoire ?

L'entrevue de Montoire est la rencontre de Pétain et d'Hitler le 24 octobre 1940. Cette rencontre scelle la collaboration entre l'Etat Français et l'Allemagne Nazie.

NB : L'entrevue de Montoire avait été demandée par les Français, Hitler ne voulait pas y aller car il considérait que les Français étaient des perdants, indignes d'être des alliés.

Document 2 p 80

4- D'après ce document quelles sont les différentes formes de collaboration (les 4 moyens de collaborer).

La collaboration peut être de forme **économique** (la France verse jusqu'à 37% de sa richesse au Reich), **industrielle** (on fournit de la main d'oeuvre ou des marchandises) et **militaire** (jusqu'à 60 000 soldats français se battent pour les nazis). La collaboration vise à aider l'Allemagne à gagner la guerre.

NB : La LVF (Légion des Volontaires Français) était une armée formée de soldats français se battant pour l'Allemagne sous uniforme allemand.

NB : En Alsace-Moselle les jeunes hommes devenus allemands par l'annexion de leur territoire ont été obligés de se battre dans l'armée allemande, ce sont les malgré-nous.

Document 4 p 81

5- Qui est l'auteur de ce document ? Sa nationalité ?

L'auteur de ce texte est un SS allemand (un soldat nazi) nommé Dannecker.

NB : C'est un allemand qui écrit, le texte est traduit.

6- Avec qui l'auteur a-t-il discuté ?

Dannecker a discuté avec le président Laval, le chef du gouvernement de Vichy.

7- Qu'arrive-t-il aux juifs de la zone occupée ?

Les juifs de la zone occupée sont déportés pour être exterminés, même les enfants.

NB : Juifs apatrides : durant les années 30 de nombreux juifs allemands se sont réfugiés en France pour fuir les nazis ils seront abandonnés par l'Etat Français. 8000 juifs récemment naturalisés français (dans les années 30) perdent leur nationalité. Ils deviennent apatrides.

Document 5 p 81

8- Qui organise la déportation des juifs en France ?

L'administration et la police française organise la déportation des juifs en France. En faisant des rafles et les regroupant dans des camp d'internements.

NB : L'Etat français organise volontairement la déportation des juifs de France, il pousse même le gouvernement allemand à prendre les enfants.

La police française capturait des juifs qui étaient regroupés dans des camp d'internement (des prisons) avant d'être envoyés mourir en Allemagne.

Document 6 p 81

9 – Qu'est-ce que la milice ?

La milice est un groupe de soldats/policiers français qui lutte contre la résistance. Elle aide les allemands.

NB : En lisant le texte je définis la milice.